

SIVOS DES VALLEES

Compte rendu de réunion du conseil syndical

SEANCE DU 17 JUIN 2025

Date de convocation : 02 juin 2025

L'an deux mil vingt cinq, le dix-sept juin, à 18h30, le conseil syndical légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Mr LEBON Stéphane.

ETAIENT PRESENTS : Mmes BEAL Marie-Line, CHARLET Justine, CRAVEZIC Clémence, HOUDRY Alix, LACAILLE Harmonie, Mr LEBON Stéphane

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES : Mrs CAMUS Charles, BOCQUILLON Jérôme, Mme LOVERGNE Aurélie

A l'ordre du jour:

- 1- Approbation du dernier compte rendu
- 2- Communications
- 3- Poste d'ATSEM
- 4- Contrats du personnel
- 5- Préparation des effectifs de la rentrée
- 6- Agrément accueil périscolaire
- 7- Impayés cantine : état des restes à recouvrer
- 8- Service civique
- 9- Questions diverses

La secrétaire de séance désignée est Mme BEAL Marie-Line.

I Lecture et signature du procès verbal de la séance précédente

Aucune remarque n'est à formuler.

II Communications

Monsieur LEBON informe qu'il a reçu plusieurs plaintes de parents qui trouvent que sur le temps périscolaire du midi, les agents faisaient preuve de trop de sévérité, que les enfants ne pouvaient pas suffisamment se détendre.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 23 juin 2025 à 17h30, à la mairie de St Vaast d'Equiqueville.

Le SIVOS vient de prendre connaissance des créneaux pour aller à la piscine de Ludibulle de St Martin en Campagne, pour la prochaine année scolaire, ils sont les suivants :

- Ecole de Freulleville : classes de Mme KERFURUS et Mme KERMANACH: les mardis de 9h55 à 10h35, du 15 septembre 2025 au 12 décembre 2025
- Ecole de St Vaast d'equiqueville : classes de Mme LEOTARD et Mme CHESNEL: les jeudis de 14h45 à 15h25, du 30 mars 2026 au 26 juin 2026.

Pour information, un pot sera organisé juste avant la rentrée entre les agents et les élus afin que chacun puisse échanger avant la reprise. Celui-ci aura lieu le vendredi 29 août 2025, à 17h30, à la mairie de Ricarville du Val.

III Poste d'ATSEM

En début d'année scolaire, Mme LEOTARD bénéficiait dans sa classe d'une ATSEM le matin, or, cette personne est partie en congé maternité début mars 2025, et n'avait pas été remplacée jusqu'aux vacances d'été.

Mais, il semblerait que pour le confort des enfants et pour pallier aux éventuelles absences de Catherine (puisque une ATSEM est obligatoire dans les classes de petite section), ou de n'importe quels autres agents, les élus, ont décidé, à l'unanimité, de renouveler ce poste, à partir de la rentrée de septembre 2025, dans les mêmes conditions que précédemment, soit tous les matins.

IV Contrats du personnel

Le poste d'atsem, dans la classe de Mme LEOTARD, étant renouvelé, le SIVOS doit procéder au recrutement d'une personne, dans la mesure où Mme PARMENT Emilie, après échange avec elle, ne souhaite pas reprendre en septembre.

La candidature de Mme ANCEAUX Stéphanie a été retenue par les élus, à l'unanimité. Cette personne est déjà connue de l'école puisqu'elle a fait un stage de 6 semaines et qu'elle a donné entière satisfaction à l'équipe enseignante.

Son contrat commencera le 29 août 2025 (jour de pré-rentrée) et se terminera le 31 août 2026. Il sera de 20h travaillées par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h jusqu'à 12h15 et 12h45 jusqu'à 13h30.

Le second contrat concerne la cantine, où Mme PIERRON Carole travaille déjà depuis la rentrée de septembre 2024. Après discussion, et un vote, il a été décidé, à l'unanimité, de reconduire son contrat du 1er septembre 2025 jusqu'au 31 août 2026, soit une durée d'un an.

Elle travaille 12 heures par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 14h30.

V Préparation des effectifs de la rentrée

Pour la prochaine rentrée de septembre 2025, la repartition des effectifs est la suivante, sous réserves de changements pendant les vacances d'été :

- Classe de Mme THUILLIER: PS/MS : 20 élèves
- Classe de Mme LEOTARD : MS/GS : 20 élèves
- Classe de Mme CHESNEL: CP/CE1 : 17 élèves
- Classe de Mme LEFEBVRE: CP/CE1 : 17 élèves
- Classe de Mme KERMANACH: CE2/CM1 : 18 élèves
- Classe de Mme KERFURUS: CM1/CM2 : 19 élèves soit un total de 111 élèves.

VI Agrément périscolaire

Le SIVOS dispose actuellement d'un agrément périscolaire pour son accueil du matin et du soir depuis quelques années.

En effet, ce dispositif engendre un certain nombre de contraintes, qui pourrait nuire au bon fonctionnement de celui-ci, comme par exemple le remplacement d'un agent absent où il faudrait absolument que ce soit une personne qualifiée, la liberté de délocaliser quand il y a un besoin ponctuel.

De ce fait, après un vote à main levée et une décision à l'unanimité, l'accueil périscolaire sera à la rentrée de nouveau une garderie, mais sera toujours situé à Ricarville du Val

Toutefois, cela ne change en rien son fonctionnement et les activités qui y sont proposées.

VII Impayés cantine et état des sommes à recouvrer

Monsieur Le Président du SIVOS a reçu le vendredi 13 juin 2025, Monsieur Tristan DANIEL, qui est le référent du SIVOS pour ce qui concerne le centre des finances de EU.

Un point a été fait en ce qui concerne les impayés de la cantine. En effet, certaines familles détenaient des dettes très importantes et très anciennes. Un certain nombre de mesures ont été prises par le centre des finances, ce qui a permis de réduire la dette de façon assez significative, puisque depuis la dernière rencontre de février 2025, les sommes dûes ont baissé de 3000€ environ.

Le problème est la lenteur des interventions, parce que entre le moment où le centre des finances lance des investigations et le moment où les paiements sont enregistrés, un délai de plusieurs mois est à déplorer.

Un prochain rendez-vous a été fixé pour décembre 2025 afin de faire un nouveau point sur la situation.

VIII Service civique

Un point a été fait en mai entre Mme DUPONT Floriane, représentant le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), Monsieur LEBON, Mme BEAL Marie-Line, Mme LOUVRY Ismérie, tutrice du service civique et le tuteur en poste à ce moment-là.

Après discussion entre les différentes parties, aucune remarque n'est à constater.

Par contre, l'agrément arrive à expiration en décembre 2025, mais peut être renouvelé à partir de septembre, afin de faciliter les recrutements et de pouvoir commencer un engagement avec un jeune volontaire dès le début de l'année scolaire.

Après un vote, il a été décidé à l'unanimité de procéder à ce renouvellement d'agrément dès maintenant, ainsi le début de la mission aurait lieu au 1er novembre 2025, pour une durée de 8 mois, se terminant ainsi le 30 juin 2026, ce qui permettrait à la personne concernée, de terminer quasiment l'année scolaire.

IX Questions diverses

Nulle question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

	SIGNATURES		SIGNATURES
LEBON Stéphane		BOCQUILLON Jérôme	Absent
LOVERGNE Aurélie	Absente	HOUDRY Alix	
BEAL Marie-Line		CHARLET Justine	
LACAILLE Harmonie		HELUIN Clémence	
CAMUS Charles	Absent		

